

Le journalisme subjectif de Marguerite Duras, à mi-chemin de l'Histoire et de la fiction

Daniela Catau Veres

Abstract: *The famous writer, the signature of the autobiographical pact (Lejeune, 1997), even of a subjective pact with the History, Marguerite Duras sets herself up as in the posture of journalist and writes an article of scandal about the case Grégory in 1985, for the French newspaper Libération. It is a question about an article focusing the attention on a presumed infanticide mother, Christine Villemin, whose murderous gesture bowled over France at that time. Duras reconstitutes and rebuilds the History strating from a subjective present, autofictional, and even mythical one. Our paper approaches the concept of "subjective journalism" and proposes an analysis of the limits, objects of disputes and of various reactions referring to this new concept in context of the 80s in France. This pact that Duras concludes with the History and the Fiction on the scene of the journalism relates to some risks for a writer tempted by the adventure of the language, who always liked to mix up the limits between the Real and the Fictional, supporting a new use of the literature and in all her time introducing herself as a fervent supporter of the feminist condition in society.*

Keywords: *autobiographical pact, "subjective journalism", Marguerite Duras, scandal, the case Grégory*

Écrivaine célèbre, signataire du pacte autobiographique (Lejeune, 1997), mais aussi d'un pacte subjectif avec l'Histoire, Marguerite Duras s'érige en journaliste et écrit en 1985 pour *Libération* un scandaleux article sur l'affaire Grégory. Il s'agit d'un article-récit sur une mère supposée infanticide, Christine Villemin, dont le geste criminel bouleversa à l'époque toute la France. Duras reconstitue l'Histoire et la reconstruit à partir d'un présent subjectif, autofictif, voire mythique.

Notre communication traite de la notion de «journalisme subjectif» et propose une analyse des limites, des enjeux et des diverses réactions face à ce concept dans les années 80 en France. Ce pacte que Duras conclut avec l'Histoire et la fiction sur le terrain du journalisme n'est pas sans risque pour une femme-écrivain tentée par le langage, pratiquant sans cesse le brouillage des frontières entre le

Réel et le fictif, militant pour un nouvel usage de la littérature et se présentant toute sa vie comme une défenseuse de la condition féminine. Pourquoi Duras choisit-elle alors d'écrire cet article sur un sujet tellement sensible ? Que peut-on dire de la pertinence de la notion de « journalisme subjectif » à la manière de Duras ? Quelles en sont les limites, les défis, les effets sur le lecteur ?

Enjeu pluriel pour une initiative singulière

Les réactions de la presse et des lecteurs furent dures à l'adresse de Duras suite à la parution de l'article sur l'affaire Grégory, en allant jusqu'à la remise en cause du statut de l'écrivain en tant que possesseur de tous les pouvoirs. En effet, l'enjeu de Duras fut triple et nous allons énumérer les facettes du journalisme subjectif qu'elle pratique dès le début de notre analyse. *Primo*, Duras souhaite rendre compte du temps vécu (du passé d'une femme quelconque telle Christine Villemin) par le biais de sa mémoire subjective (imprégnée d'éléments de son Histoire personnelle), pour transformer ce passé en un récit mythique aux accents autofictifs, par la force des mots et de la littérature. Dans cette perspective, on parle de Duras comme d'un écrivain journaliste en proie à la tentation du langage. *Secundo*, Duras essaie de promouvoir la liberté d'expression dans l'écriture. Même si cette initiative est risquée, elle souhaite proposer une autre manière d'écrire, un nouvel usage de la littérature et, pourquoi pas, du journalisme, procédant à un brouillage volontaire des frontières entre ces deux territoires. *Tertio*, Duras milite dans cet article pour l'amélioration de la condition féminine en société, voire la protection de la Femme universelle, victime des abus et des discriminations d'ordre familial, social, politique et artistique. Bien plus, en écrivant sur ce crime abominable, Duras souhaite en fait tirer une sonnette d'alarme sur la solitude, l'abandon et la folie en fin de compte dont biens des femmes de l'époque étaient victimes. En prenant pour cible un fait divers, Duras transforme donc l'Histoire/le réel en pré-texte de son écriture journalistique, visiblement apparentée à son écriture littéraire, en ramenant tout à elle et en choisissant de tout filtrer par la mémoire autofictive.

1. De la mémoire autofictive au journalisme subjectif

Pour rendre compte du passé vécu d'une manière originale, Marguerite Duras surprend, choque, divise, perturbe, révolte ses lecteurs en écrivant cet article du 17 juillet 1985, intitulé « Sublime, forcément sublime Christine V. ». Cet article-événement paraît un an après le Goncourt obtenu par Duras pour son livre *L'Amant*. Après avoir décrit la « sauvagerie de l'amour, c'est désormais l'amour de la sauvagerie qui l'importe » [Amette, 1992]. Dans une transe divinatoire, dit-on, elle accuserait sans l'ombre d'une preuve Christine Villemin d'avoir tué son fils et admire cet infanticide comme la libération symbolique d'un esclave. « Dès que je vois la maison, je crie que le crime a existé. Je le crois au-delà de toute raison. » [Duras, 1985] Elle ajoute : « On l'a tué dans la douceur ou dans un amour devenu fou ». Provocation ? Dérapage ? Inconscience ? Pas du tout, écrit Jacques-Pierre Amette dans *Le Point*, qui la défend. « On reconnaît exactement les mots de ses romans, cette bouche d'ombre de la Passion appliquée ici à un fait divers qui passionne la France. » [Amette, 1992] Marguerite Duras aurait fait entrer Christine V. dans son œuvre, à côté d'Anne Desbaresdes, d'Anne-Marie Stretter, de Lol V. Stein et d'Elisabeth Alione, pour offrir à ses lecteurs un nouveau morceau de littérature dans l'article sur l'affaire Grégory.

En effet, il est important de noter qu'à l'origine de l'écriture durassienne se trouve le cri comme indice littéraire et élément autobiographique essentiel ayant traversé la vie entière de cette écrivaine. Ce même cri apparaît au tout début de l'article de *Libération*. Le cri de l'écrivain devant la maison vide de Christine V. est, paraît-il, une source généreuse d'interprétations aux yeux de la critique. Autour de ce cri, l'œuvre s'organise, qu'il s'agisse des collines nues de « Sublime, forcément sublime » ou du bal dans *Le Ravissement de Lol V. Stein*. D'ailleurs, ce cri va se répercuter de livre en livre, comme élément de la mémoire autofictive de Duras. Ce cri est entendu aussi dans *Moderato Cantabile*. Il est forcément accompagné par la folie, comme état de non-souffrance, qui fait que la vie continue quand même. La folie associée à la solitude ou au désespoir du manque d'amour, dans le cas de Claire Lannes de *L'Amante anglaise* [Duras, 1967], puisque son mari « était de l'autre côté » [Duras, 1967 :177], c'est-à-dire qu'il la trompait, a pour résultat le crime. Le cri n'est pas présent ici, il est remplacé par le désir fou de

casser les assiettes. Quant à Christine V., le cri est suivi par le silence de la femme tombée dans un état d'indifférence chronique à tout ce qui se passe autour d'elle, un état, comme le décrit Duras, de « docilité aveugle » tellement apprécié par l'homme :

Elles ne font pas le jardin. Celles-là, elles ne plantent pas les fleurs de saison. Parfois elles s'asseyent devant la maison, exténuées par le vide du ciel, la dureté de la lumière. Et les enfants viennent autour d'elles et jouent avec leurs corps, grimpent dessus, le défont, le décoiffent, le battent, et rien d'elles, elles restent impassibles, elles laissent faire, et les enfants sont enchantés d'avoir une mère pour jouer et l'aimer. [*Les Cahiers de l'Herne*, 2005 :71]

Vraisemblablement, le cri de l'écrivain au début de l'article annonce en fait que son article est de la même nature littéraire que le reste de son œuvre, réalité peu acceptée par la critique. C'est le cas de Philippe Vilain qui dit de l'article écrit par Duras sur l'affaire Villemin qu'il est « surtout pour la romancière un prétexte pour pratiquer la littérature autrement, sans se plier aux contraintes informatives imposées par l'exercice journalistiques » [Vilain, 2006]. Par ailleurs, à une analyse minutieuse de l'article, on ne retrouve nulle part une culpabilisation directe de Christine Villemin faite par Duras. Au contraire, l'écrivain utilise beaucoup le conditionnel présent et l'adverbe « peut-être ». En outre, si Duras se rend sur les lieux, ce n'est pas pour mener une enquête, mais pour trouver un nouveau lieu d'écriture. Elle va à la découverte des « collines nues » des Vosges, sans autre précision toponymique, comme si elle allait à la découverte de la jungle pendant son enfance, avec son petit frère, pour écrire *Un Barrage contre le Pacifique* ou bien au bord de la mer, à Trouville, pour écrire *L'Amant* ou *L'Été 80*. Duras écrit comme elle parle : la parole ou l'écriture sont induites par la vue. C'est le dispositif visuel qu'elle cherche avant d'écrire. Elle entretient un rapport très spécial à l'ordinaire, à la « matérialité de la matière » [Garcin, 1985]. « Fidèle à sa technique de reportages subjectifs » [Ibid.], Duras rend compte donc dans cet article de journal d'un morceau de réel historique tout en s'appuyant sur des bribes de sa mémoire autofictive, qui reste à la base de son écriture littéraire. La tentation du langage l'emporte sur l'objectivisme de l'écriture journalistique. Le résultat choque le lecteur, mais correspond parfaitement à ce que Duras se propose de composer : un possible modèle de journalisme subjectif, où le brouillage des frontières entre le Réel et le fictif est incontestable.

La rédaction même de *Libération* fait une introduction défavorable à cet article. Serge July, dans un encadrement, ne parle-t-il du « texte scandaleux » de Duras ? Dans la rue, dans les dîners ce sont les mêmes interrogations qui reviennent, tel un leitmotiv : Marguerite Duras avait-elle le droit d'entrer, avec tout le poids de sa notoriété, dans cette ronde infernale de juges, de policiers, de gendarmes, de témoins, de journalistes qui tournent, depuis des mois, autour d'un enfant mort ? Avait-elle le droit de dire, fût-ce pour la disculper « moralement », que Christine V. était *la* criminelle ? Pis encore, se demande *L'Événement du jeudi*, « peut-on jouer avec les acteurs d'une pièce bien réelle comme avec les mots ? ». [Garcin, 1985] Bref, la littérature a-t-elle tous les pouvoirs ?

2. La liberté d'expression ou le brouillage des frontières entre la littérature et le journalisme

Quand on connaît Marguerite Duras, rien ne surprend dans ses propos, car elle dit les choses à sa manière, à sa pensée, pour mettre expressément en difficulté le raisonnement du lecteur non averti. Pourquoi emploie-t-elle le mot « sublime » alors qu'il s'agit d'un crime odieux ? Ou peut-être que dans la « langue Duras » ce mot a une connotation spéciale ? Pour y répondre, il faut saisir le silence des mots, leur absence parlante dans les pages des livres durassiens.

En effet, tentée par le langage, Marguerite Duras produit une confusion assez dangereuse entre la littérature et le reportage. Quand Duras parle de « la femme des collines nues », dit Simone Signoret, elle utilise une expression qui laisserait presque à penser que Christine V. n'a pas, n'avait pas, son petit confort personnel, voiture, frigo, disques etc. « En réalité, constate la comédienne, Marguerite Duras a recréé un personnage sorti de ses propres romans et mâtiné de bovarysme provincial. La Christine V. de l'article de *Libération* est un mélange ambigu d'univers du XIXe siècle et de littérature moderne. Elle n'existe pas. » [Garcin, 1985]

En réalité, ce qui révolte chez Duras, c'est sa propension à transformer tout en littérature. Duras se sent-elle peut-être trop libre par rapport aux autres femmes-écrivains de son époque ? Cette liberté fait-elle l'objet des désirs cachés des confrères de l'écrivain ? La

presse et le monde journalistique s'empressent de réagir pour et contre l'initiative de Duras. *L'Événement du jeudi* [Garcin, 1985] rassemble quelques propos acides lancés par quelques écrivaines de l'époque. Si Régine Deforges dit avoir senti à la lecture du papier de Duras un terrible malaise, une gêne, voire du dégoût. Face à cette « forme inconsciente de délation et de complaisance impudique », Michèle Perrein dit que Duras écrit un article comme une voyante qui se laisserait guider par ses fantasmes. C'est son droit privé de fantasmer, reconnaît-elle. Mais s'emparer publiquement de la mort d'un enfant pour nous assener comme vérité absolue sa certitude que la mère est bien la meurtrière, tout en l'absolvant de ce crime pour de raisons sublimées qui, elles aussi, naissent du fantasme, relève de la diffamation, à son avis, et gêne. « Personne n'a le droit de s'offrir une jouissance aussi perverse sur la peau d'une présumée innocente ! » [Garcin, 1985]

Querelle publique de gens de lettres ? A travers le geste de l'auteur de *l'Amant*, ce sont le rôle, le pouvoir et le statut de l'écrivain dans la cité qui sont violemment reconsidérés, estime le journaliste Jérôme Garcin. En quittant l'univers clos de la littérature pour les « collines nues », Marguerite Duras devait s'attendre à être soumise aux règles de la démocratie, c'est-à-dire du désaccord public. Et si c'était son désir, celui de choquer, de mettre un peu le désordre là où la justice essaie le contraire ?

Par ailleurs, ceux qui ont apprécié la sublimation durassienne ne sont pas nombreux. La première est Duras elle-même, écrivain sans scrupules, qui se définit simplement par une interrogation : « Ne suis-je pas scandaleuse de toujours oser ? » L'écrivain avoue en 1988 à la télévision, sur TF1, son étonnement vis-à-vis de la beauté de l'article sur Christine Villemin qui est « somptueux de vérité » [Dagouat, 1988] et le « plus bel article que j'ai fait » [*Libération*. 25 juin 1988]. Duras ne dit pas que ce qu'elle écrit dans l'article est comparable à la réalité. En revanche, elle met l'accent sur le côté esthétique de ce qu'elle écrit. A son avis, la littérature est « scandaleuse parce qu'elle est rare et qu'elle rend les gens fous » [*Libération*. 25 juin 1988]. Duras déclare donc avoir fait de la littérature en écrivant cet article. Malgré son autodéfense, l'article en question fut mal perçu par la grande majorité des lecteurs, surtout par une partie des femmes romancières de l'époque. Mais ce qui est encore plus impressionnant, c'est le fait que Duras n'a pas été comprise par les femmes en général. L'on constate même dans son article que Duras parle beaucoup au

nom des femmes, de leur « secret commun » [*Les Cahiers de l'Herne*, 2005 : 69-73], elle défend la cause des femmes dans la presse, en tant que féministe non déclarée, mais convaincue et appliquée. En réponse, elle reçoit leur refus, leur mépris comme si l'on désirait l'exclusion définitive de Duras du champ de bataille féministe.

Bien plus, Serge July, rédacteur de *Libération*, s'avère un bon connaisseur de Duras écrivaine et dit que ce qu'elle fait dans l'article sur l'affaire Grégory n'est pas un travail de journaliste, d'enquêteur à la recherche de la vérité. Mais celui d'un écrivain en plein travail, fantasmant la réalité en quête d'une « vérité qui n'est sans doute pas la vérité, mais une vérité quand même, à savoir celle du texte écrit ». Il dit que ce n'est de toute évidence pas la vérité de Christine Villemin, ni vraiment celle de Marguerite Duras, mais celle d'une femme « sublime, forcément sublime » flottant entre deux langages, celui de l'écrivain, d'une part, et celui bien réel, en grande partie non-dit, de Christine Villemin. [*Les Cahiers de l'Herne*, 2005 : 69-73]

Que veut affirmer Serge July ? Faut-il comprendre qu'il y a une dualité de la personnalité de l'écrivain devant l'acte d'écriture ? Son œuvre est construite sur deux grands piliers : l'un est de l'ordre de l'imaginaire et du fantasmatique (la fiction), l'autre est de l'ordre du matériel (la réalité immédiate) propre à l'objectivisme journalistique. Or ces deux piliers devraient rester à jamais parallèles lorsqu'il s'agit de l'écriture d'information, pour que la construction de l'image de l'écrivain reste en place. L'effondrement de l'image de l'écrivain est souhaité (par une partie de la critique) au moment où Duras ne correspond plus à l'horizon d'attente de ses lecteurs et brouille la frontière entre le réel ou le monde matériel et l'imagination, comme dans l'affaire Grégory, pour fabuler sur un fait divers assez dramatique. L'écrivain ne transgresse ni les lois sociales, ni l'éthique, mais elle se permet de transgresser les lois de l'écriture (transgression des genres), en militant ainsi pour plus de liberté d'expression dans ce domaine.

3. Une voix contre l'abandon et la souffrance des femmes

Outre l'essai de Marguerite Duras de proposer une autre manière d'écrire et de rompre avec la tradition en matière d'écriture journalis-

tique, le message durassien à travers cet article est sa grande compassion pour la femme en général. En effet, Duras s'avère une fois de plus une militante pour le changement de la condition féminine dans la société. Le cas de Christine V. est similaire à celui de bien des femmes « abandonnées par tous, par toute la société » et auxquelles « il ne reste qu'une chose à faire, c'est de mourir ». [Duras, 1976 :119] Duras lance un cri au nom de toutes les femmes, mais personne, semble-t-il, ne l'entend. Ce sont des histoires qui « rendent fou » [Duras, 1976 :116], dit Duras, sans accuser du tout ladite criminelle. « Tu ne peux pas imaginer la vie que j'endure depuis des années », ce sont les mots de Christine V. dont la vie ressemble à l'identique à celle de Claire Lannes de l'*Amante anglaise*.

Duras n'a jamais vu Christine V. en face, mais elle l'aperçoit à travers les regards des autres. Ainsi, la voit-elle intelligente, finie, spirituelle par les yeux du juge. [Les Cahiers de l'Herne, 2005 : 69] Elle parle aussi d'un joli visage où l'on peut lire une « légère absence, une inexpressivité légère qui vitrifie le regard ». Cette femme a passé sa vie « sur le sommet d'une colline nue, dans un chalet vosgien. Tout autour, des collines vides, des chemins déserts, en bas, les sapinières très sombres...Entre les sapinières, la rivière. » [Les Cahiers de l'Herne, 2005 : 69-73] Pourquoi ces détails ? Duras essaie-t-elle, par ses descriptions, de préparer la défense de cette femme ? Pourquoi crie-t-elle quand elle voit la maison ?

Le scénario du crime que Duras imagine ensuite est choquant. Les mots sont froids, cruels, fous, comme le tueur. Mais elle ne donne pas de nom. « L'enfant a dû être tué à l'intérieur de la maison. Ensuite il a dû être noyé. C'est ce que je vois. C'est au-delà de la raison. ... » [Les Cahiers de l'Herne, 2005 : 69] Les mots-clés de son article sont ici, dans ce fragment : « C'est ce que je vois ». C'est par ces mots que Duras projette tout et se projette elle-même dans son univers fictionnel. Malheureusement, ces nuances n'ont pas été prises en compte par la critique. Tout ce qui suit cette affirmation est « du Duras ». On retrouve dans cet article une volonté extraordinaire de l'écrivain sinon de se mettre à la place de ladite criminelle, ainsi que de toutes les femmes, du moins de comprendre leur solitude, leur innocence, les raisons qui auraient pu mener au crime, telles la désaffection, la sexualité obligée imposée par l'homme à la femme, les gifles, la folie, la monstruosité de l'innocence... « La vie qu'on mène réellement dans cette maison de la colline ou ailleurs, dans des maisons équivalentes, personne ne la connaît, même pas le juge », écrit Duras. L'emploi

même du conditionnel ou de l'adverbe « peut-être » atteste le fait que l'écrivain n'a pas l'intention d'accuser : « Il se pourrait que Christine V. ait vécu avec un homme difficile à supporter » ; « Pourtant cette femme des collines nues, dit-on, aurait trouvé comment défaire en une fois, en une minute, la totalité du bâtiment de sa vie. On le dit. Ce n'est pas sûr. On peut imaginer la chose dans son principe. Dans son fait, on ne peut pas, c'est rigoureusement impossible. » ; « une nuit qui descendrait sur elle Christine V. innocente qui peut-être a tué sans savoir comme moi j'écris sans savoir, les yeux contre la vitre à essayer de voir clair dans le noir grandissant du soir de ce jour d'octobre ». [*Les Cahiers de l'Herne*, 2005 : 70-71]

Duras n'accuse pas. Elle vit en elle-même le mouvement de l'intelligence qui défait l'ordre judiciaire. Duras détient le secret qui est commun à Christine V., ainsi qu'à toutes les femmes. Le dévoile-t-elle finalement ? Non, elle le revêt d'une aura d'ambiguïté et d'ombre justement pour pouvoir confectionner de l'histoire de Christine V. l'histoire mythique de la Femme. Elle est encore seule dans la solitude, « là où sont encore les femmes du fond de la terre, du noir, afin qu'elles restent telles qu'elles étaient avant, reléguées dans la matérialité de la matière. Christine V. est sublime, forcément sublime. [...] Et cela me regarde. » [*Les Cahiers de l'Herne*, 2005 : 73]

En guise de conclusion, on notera que cet article très controversé que Duras écrit sur l'affaire Grégory laisse des tâches indélébiles sur l'image de l'écrivain. Ces pages durassiennes inédites sur la condition féminine dans la société dépassent volontairement la frontière entre le fictif et la réalité, confirmant une fois de plus que ce côté fantasmatique de l'écriture est à l'origine de toute l'œuvre de Duras, quelle soit de nature littéraire, photographique, cinématographique ou journalistique. L'irrespect à l'égard des conventions qui circonscrivent les genres journalistique, artistique, littéraire, critique, politique a d'ailleurs toujours été le grand défi de Marguerite Duras. Ce modèle controversé de journalisme subjectif, apprécié par les uns, rejeté par les autres, refait le point sur la liberté d'écriture et d'expression d'une femme écrivain des années 80 en France ayant embrassé le journalisme tout en restant fidèle à la littérature.

Bibliographie

- Amette, Jacques-Pierre, « Duras, la reine Margot », *Le Point*, 1008, 11 janvier, 1992.
- Borgomano, Madeleine, *Marguerite Duras une lecture des fantasmes*, Cistre-Essais, Petit-Roeulx, 1985.
- « Duras à la Perrot, émission réalisée par Luce Perrot, juin 1988 », *Libération*, 25 juin, 1988.
- Dagouat, Marylène, « Quand Duras effeuille Marguerite », *L'Express*, 24 juin 1988, p. 132.
- Duras, Marguerite, «Marguerite Duras : Sublime, forcément sublime Christine V. », *Libération*, 17 juillet, 1985.
- Duras, Marguerite, *L'Amante anglaise*, Gallimard, Paris, 1967.
- Garcin, Jérôme, « Quand Marguerite Duras scandalise ses consoeurs », *L'Événement du jeudi*, 25-31 juillet, 1985.
- Tacou, Laurence (dir.), *Les Cahiers de L'Herne*, Editions de L'Herne, Paris, 2005, pp. 69-73.
- Marini, Marcelle, *Territoires du féminin*, Ed. de Minuit, Paris, 1977.
- Patrice, Stéphane, *Marguerite Duras et l'histoire*, PUF, Paris, 2003.
- Rihoit, Catherine, « Huit femmes à plume », *F. Magazine*, 40/40 bis, juillet-août, 1981.
- Vilain, Philippe. « La sublimation du crime », *Le Magazine littéraire*, 452, avril 2006.